



Rapport d'activité 2010

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Oxygène Annecy

21 avenue des Hirondelles
Immeuble « La Citadelle »
74000 ANNECY
Tél : 0450678064
Fax : 0450678442
annecy@savsoxygene.org

Oxygène Annemasse

3 ter Avenue du Lemman
74100 ANNEMASSE
Tél : 0450495935
Fax : 0450493843
annemasse@savsoxygene.org

Oxygène Thonon

7 rue de Lort
Immeuble « Le Chamois »
74200 THONON LES BAINS
Tél : 0450831535
Fax : 0450831534
thonon@savsoxygne.org

Oxygène Sallanches

220 place Charles Albert
74700 SALLANCHES
Tél : 0450216449
Fax : 0450219362
sallanches@savsoxygene.org

Sommaire

Rapport d'Activité 2010 SAVS – SAMSAH	22
1. LE SAVS	24
1.1 Le public	24
1.2 Les accompagnements	29
1.3 L'équipe.....	31
2 LE SAMSAH.....	33
2.1 Le public	33
2.2 Les accompagnements	38
3 L'EQUIPE.....	41
4 LE TRAVAIL INSTITUTIONNEL	42
4.1 Les formations individuelles et collectives	42
4.2 Le partenariat	44
4.3 L'accessibilité pour le handicap psychique : des actions de communication tournées vers la cité.....	46
4.4 Le travail transverse aux différents sites et services Oxygène	46
Conclusion et Perspectives : les projets pour 2011	47
ANNEXES :	49
1. Le site d'Annecy.....	49
2. Le site de Sallanches.....	50
3. Le site d'Annemasse.....	53
4. Le site de Thonon	54



SAMSAH - SAVS

RAPPORT ACTIVITE 2010

Nous avons choisi pour ce rapport d'activité 2010 une présentation différente de l'an dernier.

En effet le bilan des deux services gérés par Oxygène figurera dans un même document, afin d'éviter les redondances sur les points qui concernent l'ensemble de l'institution.

Ainsi après une courte introduction, seront présentés les services l'un après l'autre à partir de leur population accueillie, les professionnels y œuvrant et les accompagnements mis en place. Suivra une dernière partie sur le travail institutionnel, les formations, le partenariat, les objectifs pour l'année suivante.

2010 a été une année particulièrement chargée pour Oxygène.

D'une part, l'ouverture du SAMSAH d'Annemasse prévue depuis l'an dernier, s'est concrétisée en début d'été, avec conjointement un déménagement du SAVS du même site.

D'autre par, nous avons connu des mouvements de personnel assez importants sur l'ensemble des services, ce qui a occasionné des surplus de travail à une grande majorité des professionnels.

De plus, nous avons rencontré une situation exceptionnelle de panne informatique, qui, sans paralyser le service, l'a beaucoup ralenti et là aussi a créé un surcroît de travail conséquent. En effet, certains documents n'ont pas pu être récupérés et nous sommes encore en train de les reconstituer.

162 personnes ont été accompagnées tout au long de l'année dans l'ensemble du service dont 136 par le SAVS et 26 par le SAMSAH. Cela représente 17 de plus que l'an dernier alors même que le SAMSAH d'Annemasse démarrerait seulement son activité avec 6 personnes accompagnées. Au 31 décembre Oxygène comptait 34 professionnels répartis sur 30,54 ETP.

Néanmoins, les objectifs visés l'an dernier ont tous pu être travaillés même s'ils n'ont pas toujours été atteints dans leur globalité :

- Ainsi, comme nous le verrons dans le chapitre qui lui est consacré, les formations collectives prévues ont été mises en place et tous les salariés présents ont pu en bénéficier.
- De plus le travail de rédaction du projet d'établissement, même s'il n'est pas abouti, a démarré avec l'aide d'un consultant de l'URIOPSS. L'évaluation interne, quant à elle est restée en attente, dépendant de la rédaction finale du projet.
- Le travail de partenariat et de communication autour de la santé mentale s'est poursuivi et amplifié, nous le verrons aussi plus loin.

1. LE SAVS

1.1 Le public

Quelques chiffres :

Le SAVS a donc accompagné 136 personnes en 2010 dont 26 sont sorties en cours d'année.

Au 31 décembre les accompagnements étaient répartis de la manière suivante :

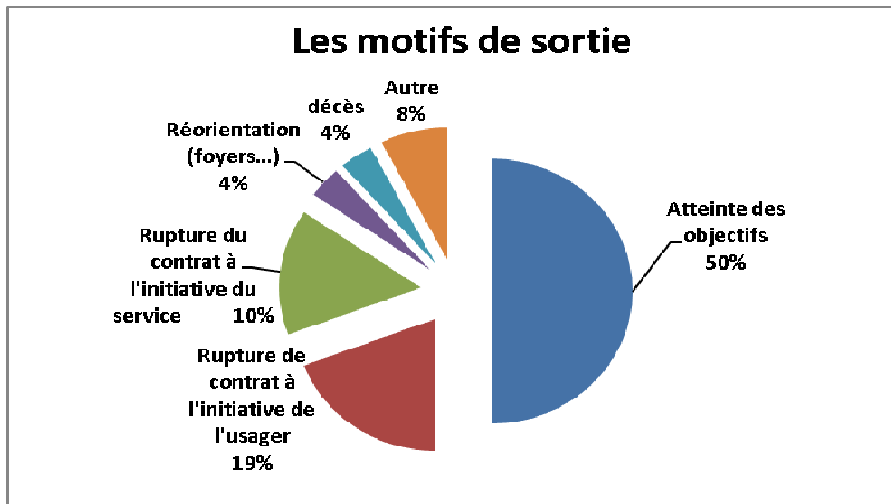
- 24 personnes accompagnées à Thonon pour un agrément de 30 (un renouvellement total de l'équipe sur le dernier trimestre, n'a pas permis de mettre en place rapidement de nouvelles admissions après les sorties de certains usagers)
- 29 personnes sur Annemasse pour un agrément de 30 également.
- 18 accompagnements sur Sallanches sur un effectif possible de 20
- 38 personnes accompagnées sur Annecy pour un agrément de 38.

77 personnes ont été rencontrées pour un premier contact avec le service (25 à Annecy, 15 à Annemasse, 18 à Thonon, 19 à Sallanches) contre 76 l'an dernier. Pour certaines personnes, plusieurs rendez-vous ont été nécessaires. Ces rendez-vous permettent aux personnes de prendre connaissance du service et ensuite, si ce n'est déjà fait, de monter un dossier auprès de la MDPH. Pour le service, cela permet de faire une première évaluation de ce qu'il peut proposer à la personne, de faire connaissance évidemment et éventuellement de la réorienter ou de réinterroger son orientation si elle ne nous paraît pas adaptée.

ACTIVITE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Capacité autorisée	50	50	50	50	100	120	120	120
Nombre de journées d'ouverture	365	365	365	365	365	365	365	365
Nombre théorique de journées	18 250	18 250	18 250	18 250	36 500	43 800	43800	43800
Nombre réel de journées	1 989	7 221	13 633	16 833	21 621	32 455	40840	41020
Nombre retenu de journées	-	-	14 150	16 018	25 542	33 530	40698	41610
Taux d'occupation réel en %	10,89	39,57	74,70	92,24	59,2	74,1	93.2	93.6
Ecart retenu / Réel	-	-	- 517	815	-3 921	1075	142	- 590

Les 26 sorties du service sont motivées ainsi :

Les motifs de sortie

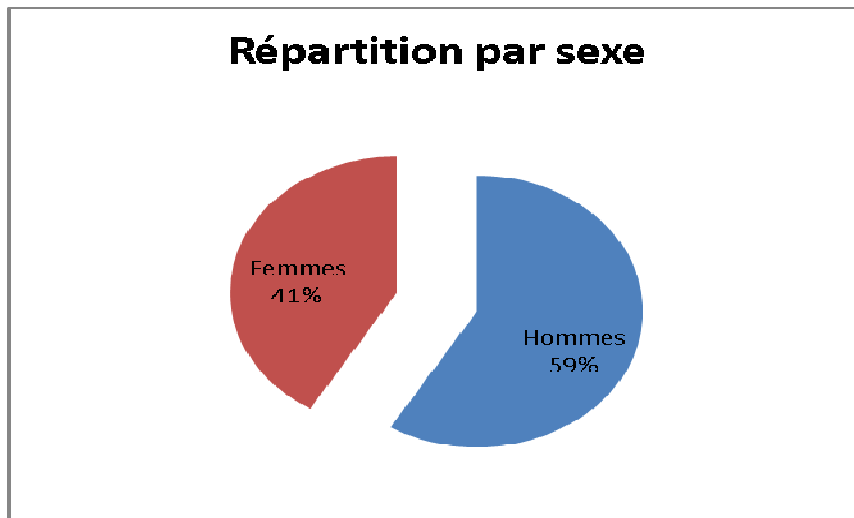


Les sorties liées à une atteinte des objectifs sont cette année plus nombreuses, et significativement encore plus à Annecy, dans le service le plus ancien. Cela ne signifie pas nécessairement pour autant que la personne a récupéré intégralement toute son autonomie. Cela peut parfois dire qu'elle est arrivée à mener à terme des objectifs précis qu'elle s'était donnés (emploi, habitation autonome...) et qu'elle n'est pas prête à aller plus loin pour l'instant. Il lui est toujours possible de redemander une admission plus tard si elle en ressent le besoin ou le désir.

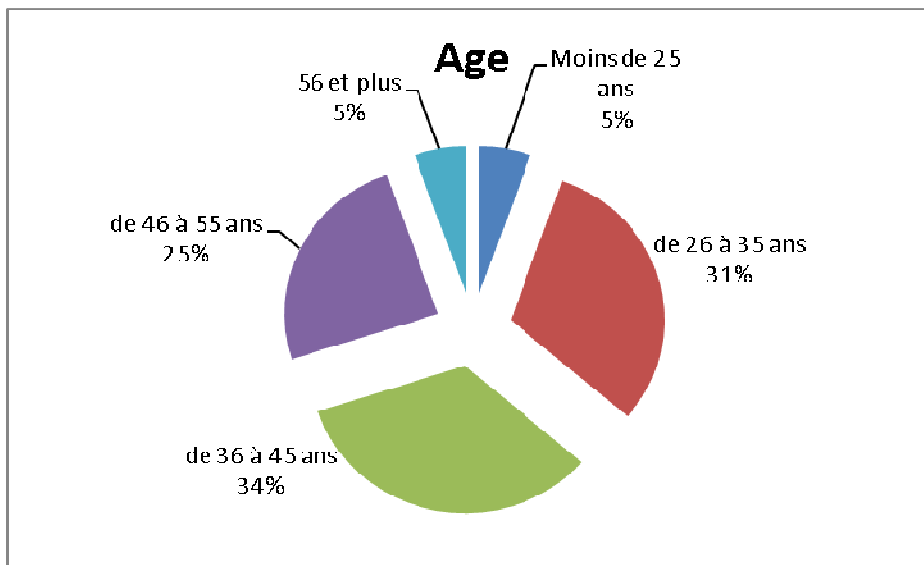
Nous sommes toujours vigilants à clore les accompagnements de manière à ce que les choses se passent cordialement et progressivement, dans la plus grande clarté pour faciliter le retour si nécessaire.

Les répartitions statistiques :

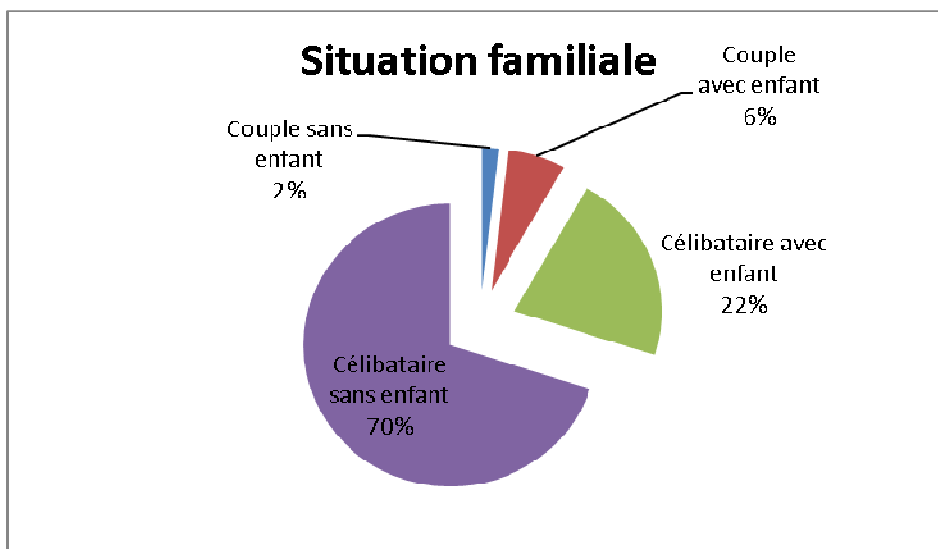
Répartition par sexe



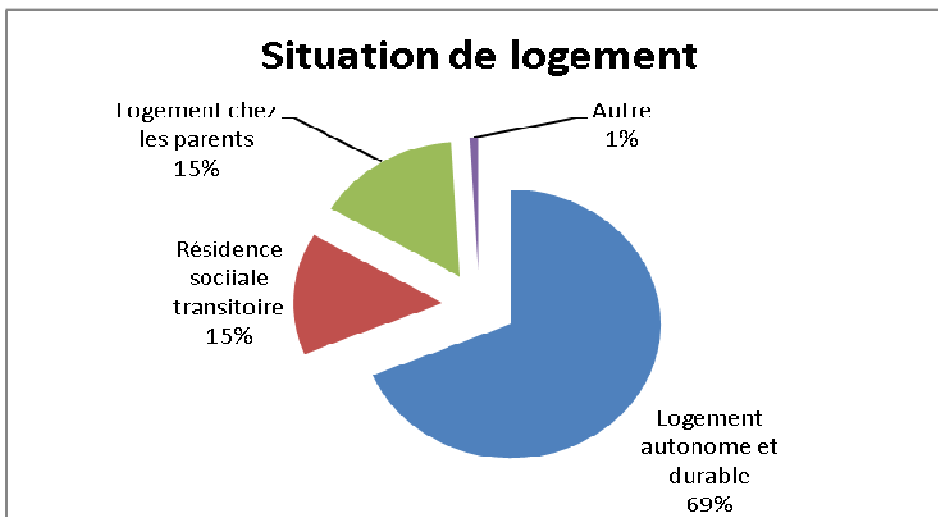
Répartition par âge



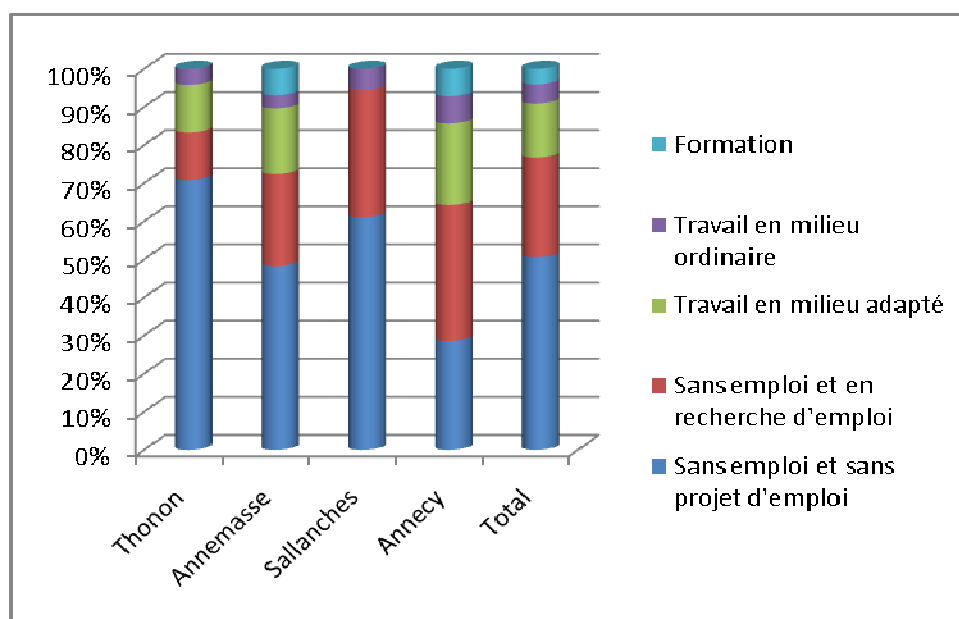
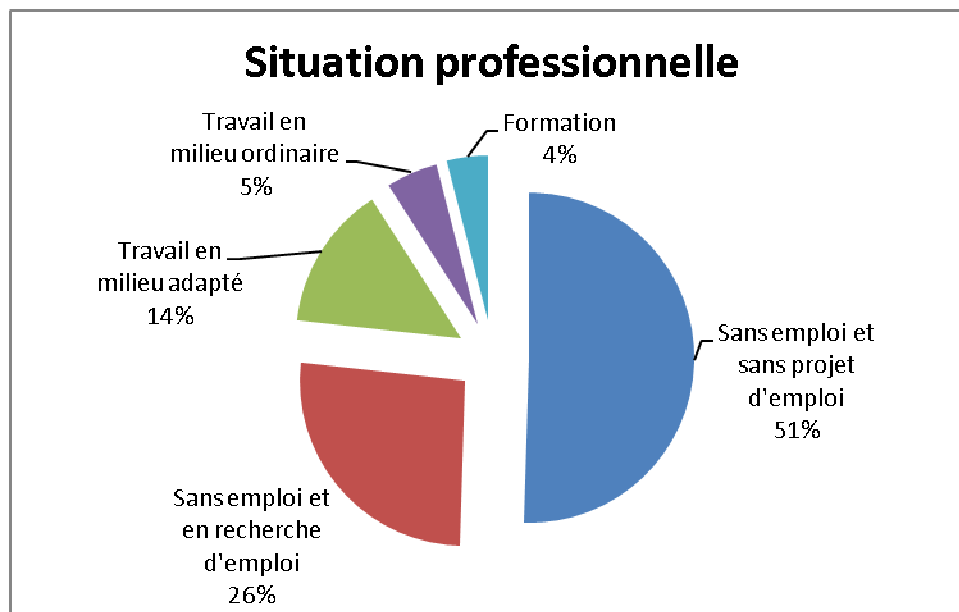
Répartition par situation familiale



Répartition par situation de logement

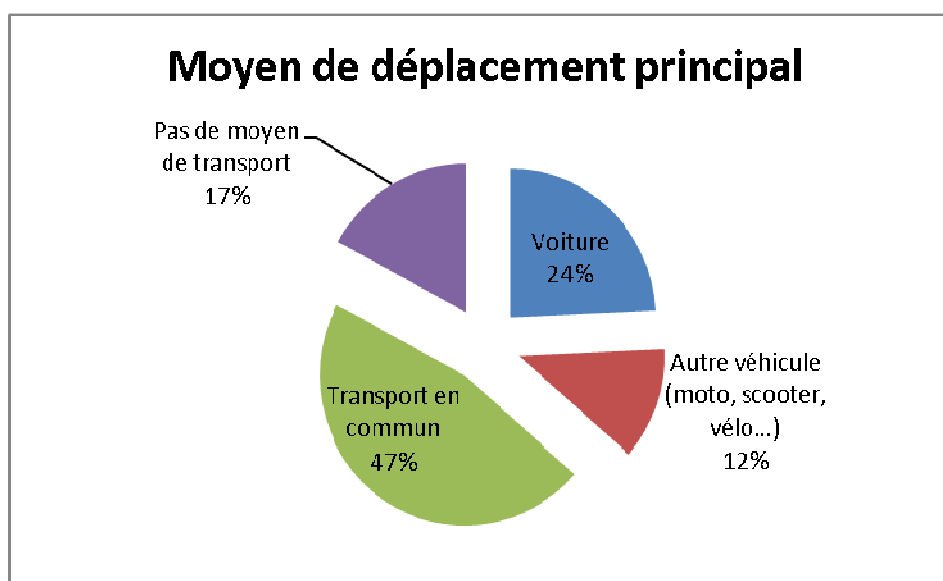


Répartition par situation professionnelle

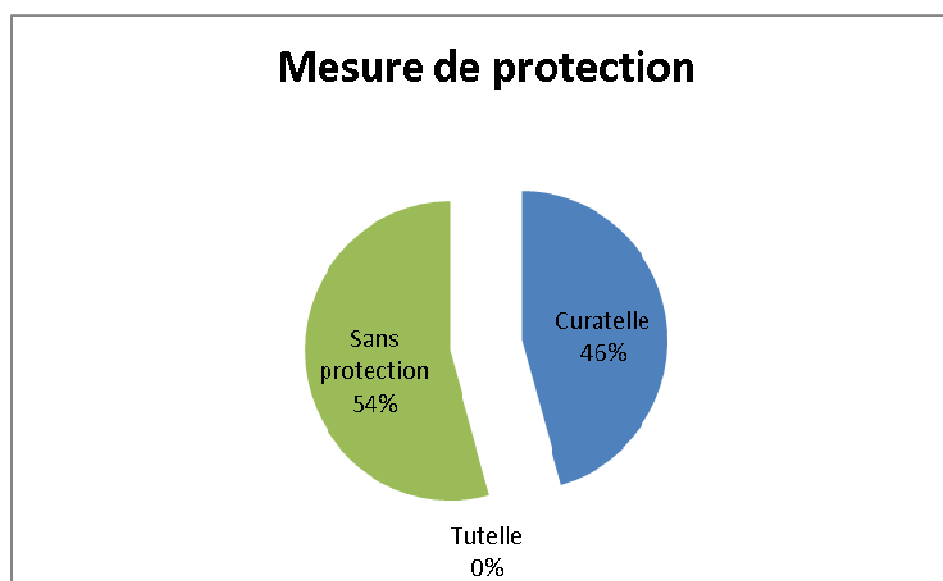


	Thonon	Annemasse	Sallanches	Annecy	Total
Sans emploi et sans projet d'emploi	17	14	11	8	50
Sans emploi et en recherche d'emploi	3	7	6	10	26
Travail en milieu adapté	3	5	0	6	14
Travail en milieu ordinaire	1	1	1	2	5
Formation	0	2	0	2	4

Répartition par moyen de déplacement principal



Répartition par mesure de protection

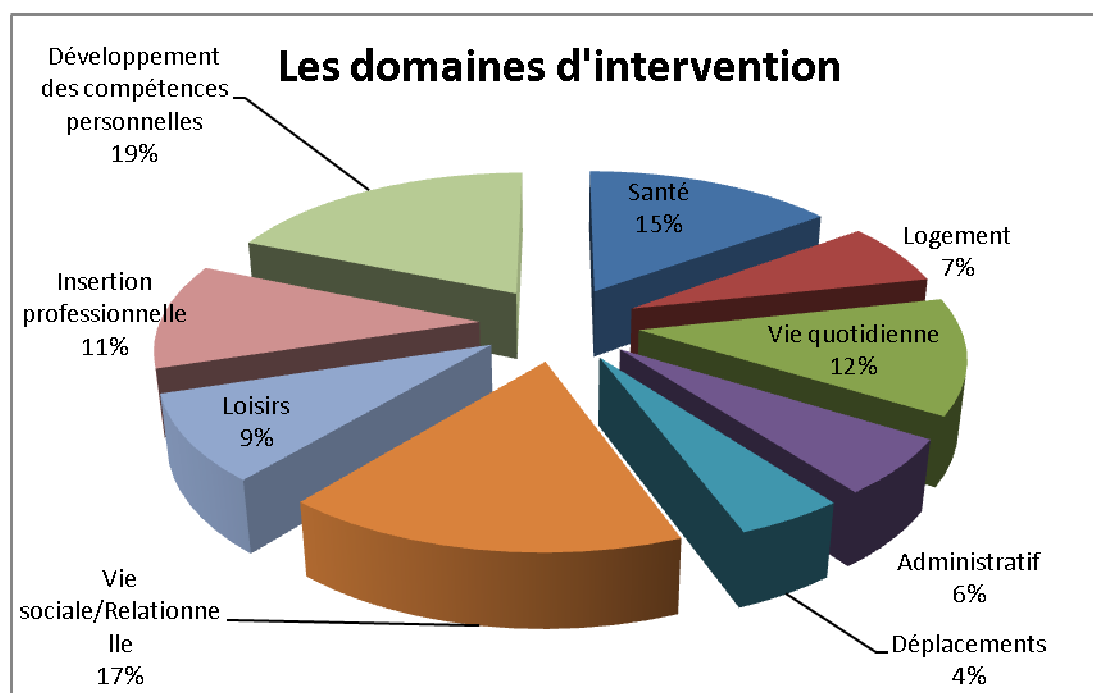


On peut tirer de ces tableaux un profil type des usagers au SAVS : célibataire à plus de 90% (20% avec enfant) moins de 45 ans (mais classe d'âge bien réparties 1/3 moins de 35 ; 1/3 entre 35 et 45 ; 1/3 plus de 45) à 70% sans emploi avec ou sans projet (20% en situation de retour à l'emploi situation en augmentation avec les créations de secteurs d'emploi adaptés, notamment Messidor), qui vivent pour 85% dans un logement autonome même s'il s'agit d'une résidence sociale (15%) ,et dépourvus de moyens de transports personnels à hauteur de 65 % mais 45% utilisent les transports en commun

1.2 Les accompagnements

Les domaines d'intervention travaillés avec les usagers

	Total
Développement des compétences personnelles	70
Vie sociale/Relationnelle	63
Santé	56
Vie quotidienne	46
Insertion professionnelle	42
Loisirs	34
Logement	25
Administratif	22
Déplacements	17



C'est la 2^{ème} année que nous utilisons ces données pour analyser l'activité du SAVS. Il est frappant de constater que les proportions sont extrêmement proches de celles de l'an passé, sauf pour la santé, qui est beaucoup plus travaillée (elle passe de 10 à 15%), et qui « prend la place » du développement des compétences personnelles (- 4%, de 22 à 18%). Nous pouvons formuler trois hypothèses pour expliquer ce phénomène, qui restent à vérifier :

- 1) Les personnes que nous avons reçues ont plus de problème de santé.
- 2) Nous sommes confrontés à des difficultés pour nos usagers d'accéder à l'hôpital psychiatrique lorsque leur état de santé psychique le nécessiterait

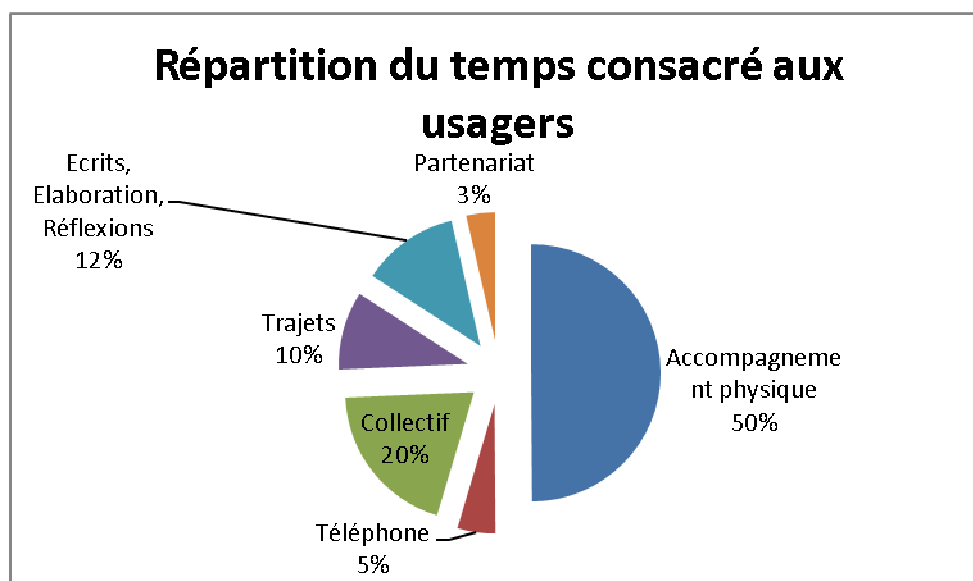
- 3) Le regard des professionnels sur la santé dans le cadre des projets individuels est plus développé.

Ce graphique fait également ressortir que les accompagnements SAVS s'attachent essentiellement et de manière équilibrée au développement des compétences personnelles, à la santé, à la vie relationnelle et sociale, à la vie quotidienne et à l'insertion professionnelle.

Répartition du temps de travail des accompagnateurs

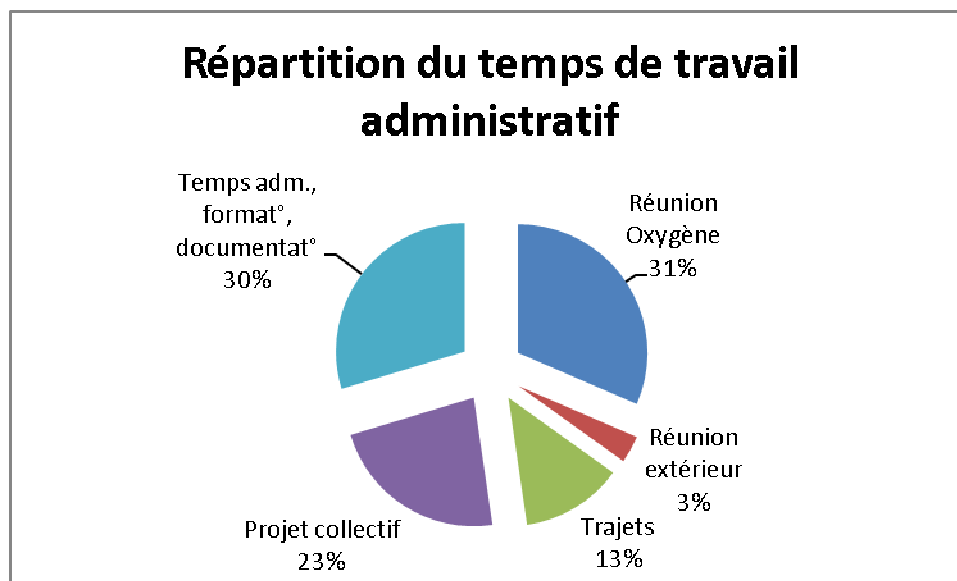
Cette année, nous avons mis en place un outil permettant de détailler le temps consacré par le service à l'accompagnement de chaque usager. Cela nous a également permis d'avoir une représentation plus précise du temps de travail des équipes d'accompagnement, et de sa répartition entre temps en présence de l'utilisateur, temps de trajet, de conception et d'animation d'ateliers collectifs, de temps administratifs....

Toutefois, le bug informatique de novembre, au cours duquel nous avons perdu une bonne partie du contenu de notre serveur, a supprimé toutes les données recueillies à partir de juin. Cela ne nous permet donc plus de faire une exploitation fiable et complète des informations révélées par ce tableau, mais seulement une extrapolation qui donne un ordre d'idée.



Le temps d'accompagnement consacré à l'utilisateur est essentiellement de l'accompagnement physique, c'est-à-dire des entretiens, des visites à domicile ou des accompagnements sur l'extérieur (courses, activités...). Mais on voit également à travers ce tableau que les professionnels du SAVS consacrent une part importante de leur travail aux ateliers collectifs, qui représentent 20 % du temps dédié aux usagers. A noter, le temps de trajet est extrêmement différent en fonction des sites et de la présence ou non de transports en commun. Ainsi à Sallanches, les accompagnateurs dédient 20% de leur temps dédié à l'utilisateur, en transport.

Répartition du temps de travail administratif



Les temps de travail comptabilisés ici ne concernent pas directement et individuellement un usager, hormis bien sur les temps de réunion, les trajets qui peuvent être effectués pour se rendre chez lui, et certaines réunions de partenariat où il n'est pas invité. Il s'agit là globalement d'un temps de travail de préparation au collectif, de réflexion sur le projet global du service, de travail de réseau, de formation...

1.3 L'équipe

Au 31 décembre, le SAVS compte comme l'an dernier 20 professionnels pour 16,75 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis ainsi :

- ✚ 12 accompagnateurs sociaux pour 12 ETP : 4 Educateurs (trices) Spécialisés (es) à Annecy (dont une personne travaille à 0,75 ETP, il nous manque donc actuellement 0,25 ETP non pourvus) ; 1 ES et 1 Assistante Sociale à Sallanches ; 3 ES à Annemasse ; 1ES, 1 AS et 1 CESF à Thonon.
- ✚ 4 secrétaires pour 2 ETP (1 mi-temps à Annecy, Annemasse, Thonon et Sallanches)
- ✚ 4 cadres (1 directeur, 2 chefs de service et une cadre administrative) pour 2,5 ETP

Les équipes accompagnantes se réunissent une fois par semaine en binôme (Annemasse-Thonon et Annecy-Sallanches) et bénéficient de l'appui technique de deux psychologues vacataires à raison d'une heure trente par semaine trois fois par mois et hors période d'été. Nous avons cependant bénéficié d'une hausse budgétaire cette année nous permettant depuis septembre de profiter de cet apport technique toutes les semaines.

Globalement Oxygène a connu cette année une grande mouvance dans le personnel (démissions, congés maternité, maladie) certains sites ont particulièrement été touchés.

Les mouvements du personnel :

Thonon : l'équipe s'est entièrement renouvelée en septembre suite à deux démissions durant l'été et un départ en congé maternité puis parental. Dans un premier temps, des difficultés en

ont découlé nécessairement pour les personnes accompagnées (période de trois semaines en insuffisance de personnel et où l'accompagnement était relayé par des permanences sur site pour répondre aux difficultés ponctuelles rencontrées). Par la suite, l'équipe a pu se construire sur des bases nouvelles de mixité des formations de base (CESF, ES et AS contre 3 ES précédemment), des âges et des sexes qui s'est révélée très intéressante pour le redémarrage des accompagnements.

Annemasse : l'équipe accompagnante est restée stable, si ce n'est un accident de travail en septembre qui a provoqué un arrêt maladie.

La plus grosse difficulté de l'équipe a été la succession de secrétaires en CDD du fait du long arrêt maladie de la secrétaire en titre, absente depuis l'été 2009 et revenue seulement en fin d'année.

Annecy : Une accompagnatrice était en congé maternité au début d'année. Elle a été remplacée par une monitrice-éducatrice, en cours de Validation des Acquis par l'Expérience pour obtenir le diplôme d'éducatrice spécialisée. Un accompagnateur a démissionné au mois d'avril. Cette même monitrice éducatrice a donc été embauchée en CDI.

De plus, un stagiaire éducateur spécialisé a intégré l'équipe en septembre.

Sallanches : Aucun mouvement de personnel sur l'année 2010.

2 LE SAMSAH

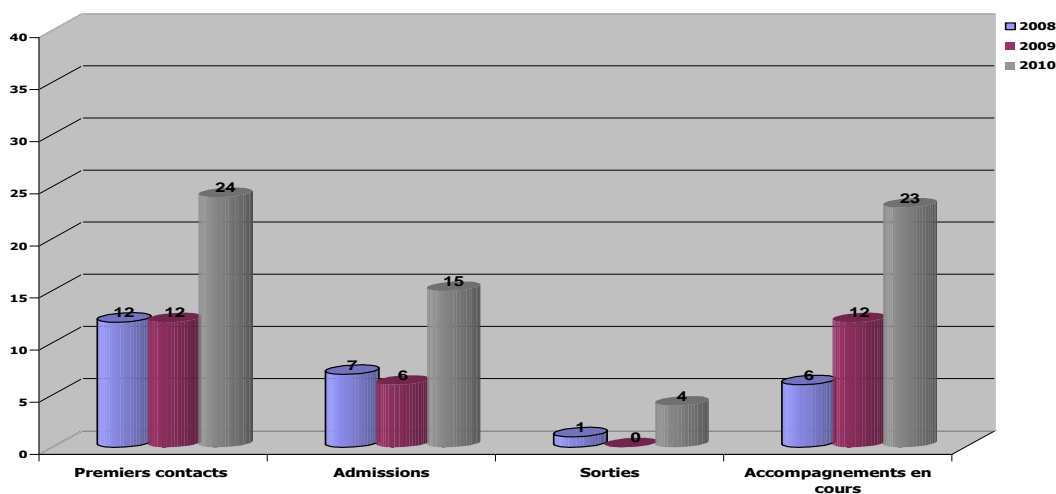
2.1 Le public

Au 31 décembre 2010, le SAMSAH Oxygène accompagnait 24 personnes, dont 17 sur Sallanches et 7 sur Annemasse. 3 personnes étant sorties dans l'année (voir ci-dessous), le service a accompagné 26 personnes sur l'année.

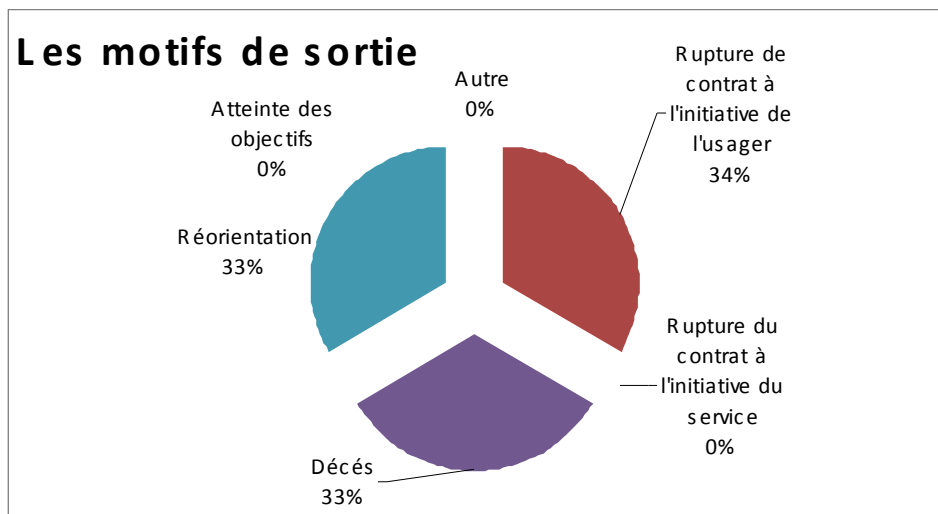
Sur le site de Sallanches, le service a procédé pour sa 3^{ème} année de fonctionnement à 8 admissions sur l'année. Ce rythme régulier (7 en 2008, 6 en 2009 et 8 en 2010) permet une montée en charge progressive du service, et conduira au remplissage du site en 2011. Une liste d'attente se mettra alors en place.

Sur le site d'Annemasse, le service a ouvert avec 4 personnes. Toutefois, les difficultés de recrutement de personnel médical (infirmières et médecins) ont mis à mal le projet, puisque le service n'était pas médicalisé. Pour cette raison, nous avons bloqué les admissions jusqu'au recrutement de personnel médical.

ACTIVITE	2008	2009	2010
Capacité autorisée	20	20	40
Nombre de journées d'ouverture	153	365	365
Nombre théorique de journées	3060	7300	11580
Nombre réel de journées	543	3577	5835
Nombre retenu de journées		6027	7950
Taux d'occupation réel en %	17%	49%	50%
Ecart retenu / Réel		-2450	-2115



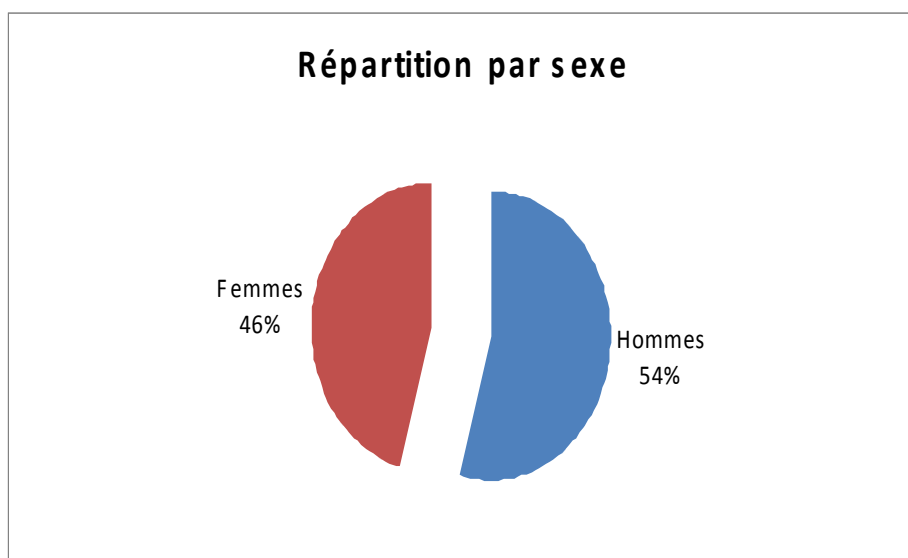
Les motifs de sortie



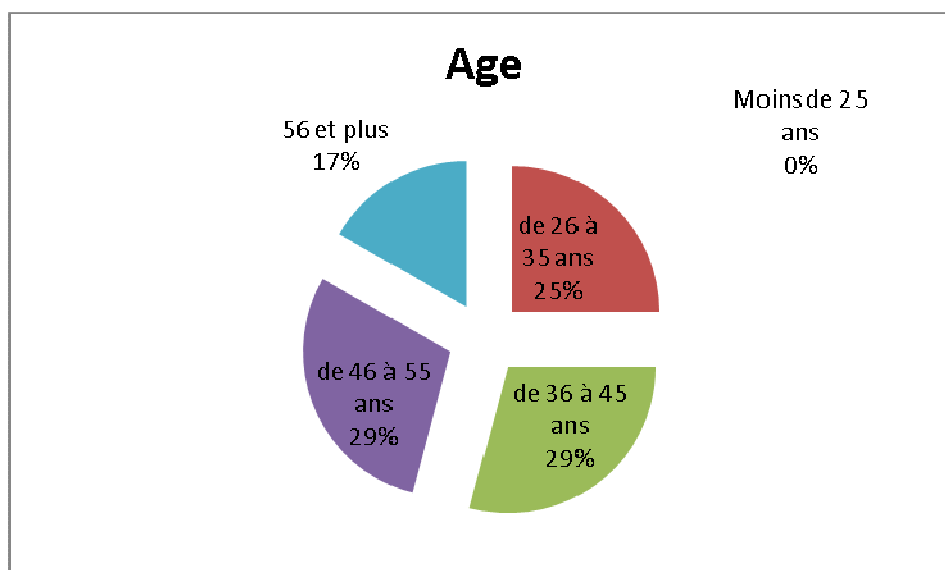
3 sorties ont eu lieu sur le site de Sallanches, une par décès accidentel, une à l'initiative de l'utilisateur, avec la famille duquel nous n'avons pas réussi à instaurer une relation d'alliance, et enfin, une personne a réintégré l'hôpital psychiatrique car il s'est avéré qu'il lui était trop difficile de tenir sur l'extérieur.

Après deux ans et demi de fonctionnement sur Sallanches, les premières sorties « positives » liées à l'amélioration de l'état de santé commencent à se profiler, mais ne se sont pas encore concrétisées.

Répartition par sexe



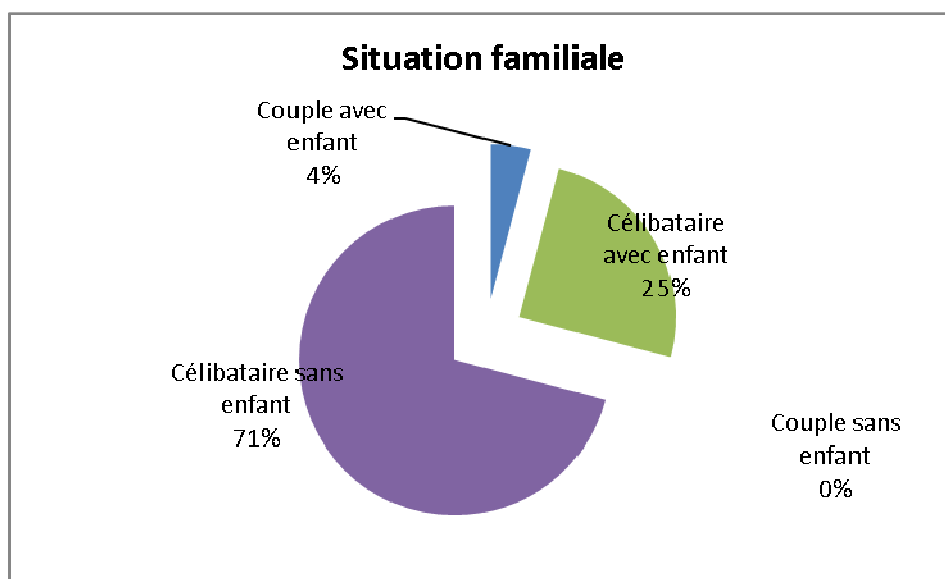
Répartition par âge



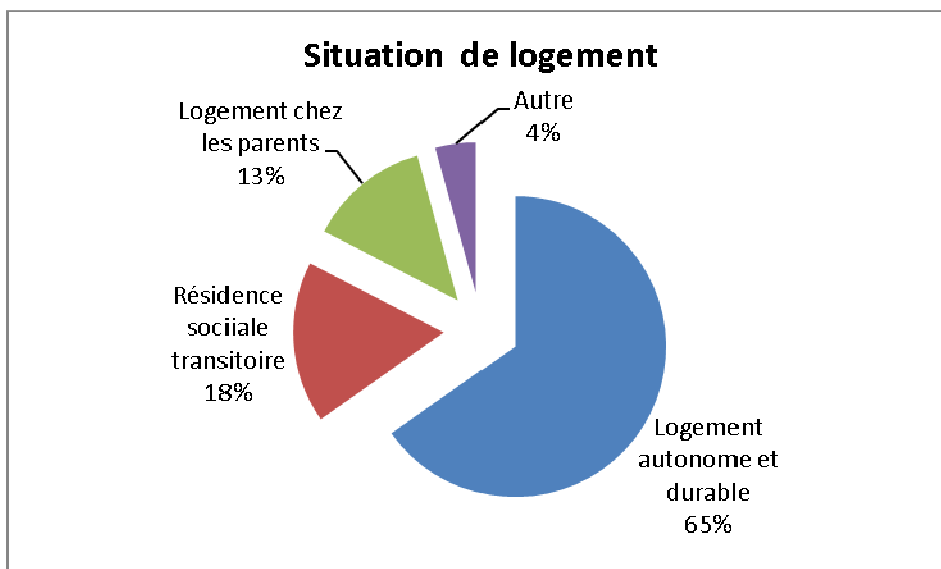
Nous pouvons noter les 17 % de personnes de plus de 56 ans, à mettre en perspective avec les 5% de cette tranche d'âge au SAVS.

Si l'on considère les personnes de plus de 45 ans, elles constituent quasiment la moitié des accompagnements.

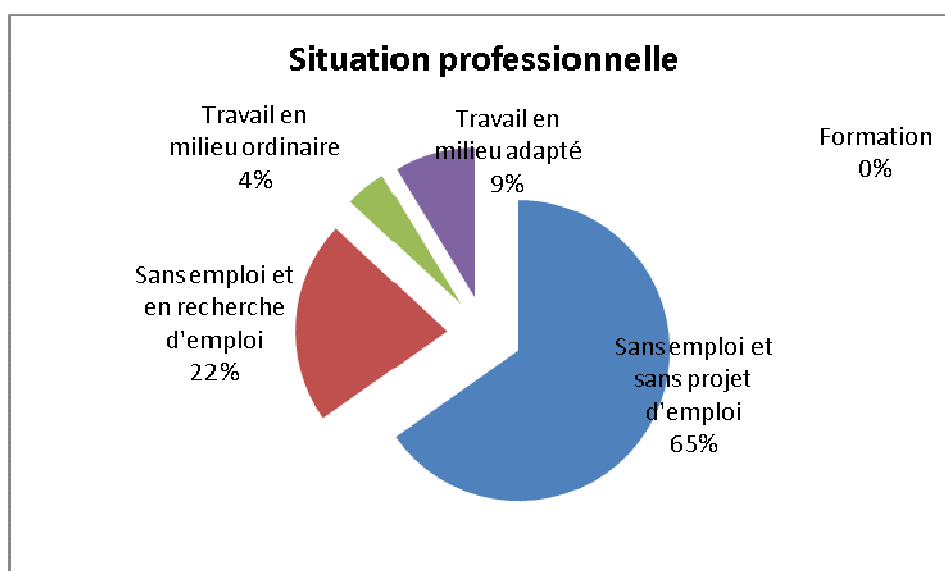
Répartition par situation familiale



Répartition par situation de logement

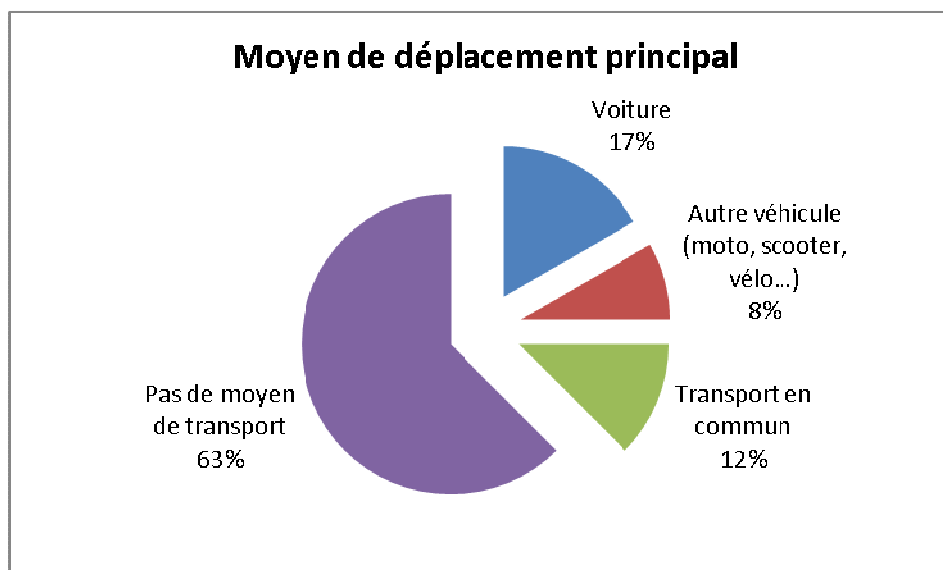


Répartition par situation professionnelle



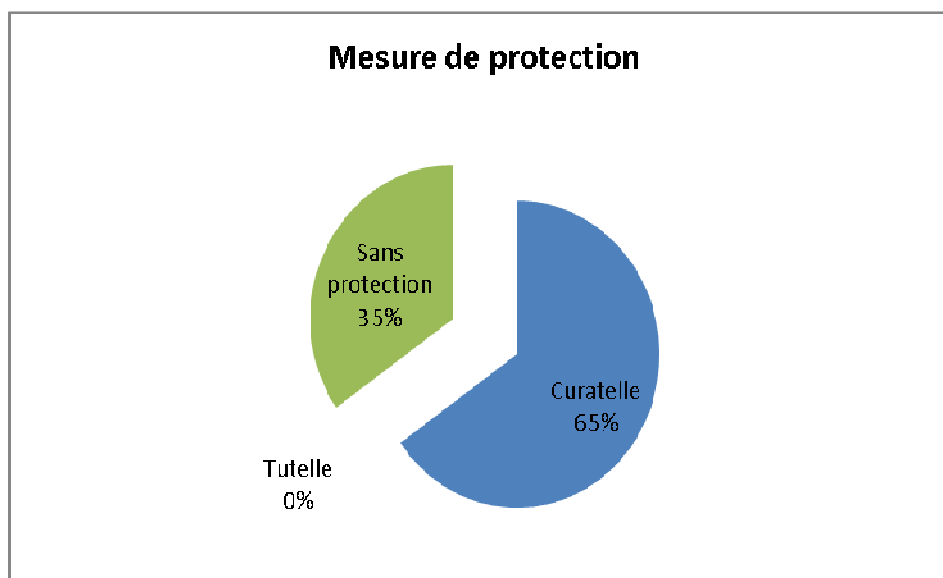
Le nombre important de personnes en rupture d'emploi peut s'expliquer à la fois par l'importance du handicap des personnes, mais aussi par l'absence d'offre spécialisée (Messidor), qui n'est arrivé sur le territoire de Sallanches qu'en 2010. Il sera intéressant de suivre l'évolution de cet aspect après l'ouverture du SAMSAH d'Annemasse et avec la montée en puissance de Messidor Ayse.

Répartition par moyen de déplacement principal



La très forte proportion de personne sans moyen de transport peut s'expliquer en partie par le handicap des personnes et leur difficulté à utiliser les transports en communs. Mais l'explication réside également dans le fait que la très grosse majorité des usagers concernés réside en haute vallée de l'Arve, territoire sur lequel l'offre de transports en communs est très faible.

Répartition par mesure de protection



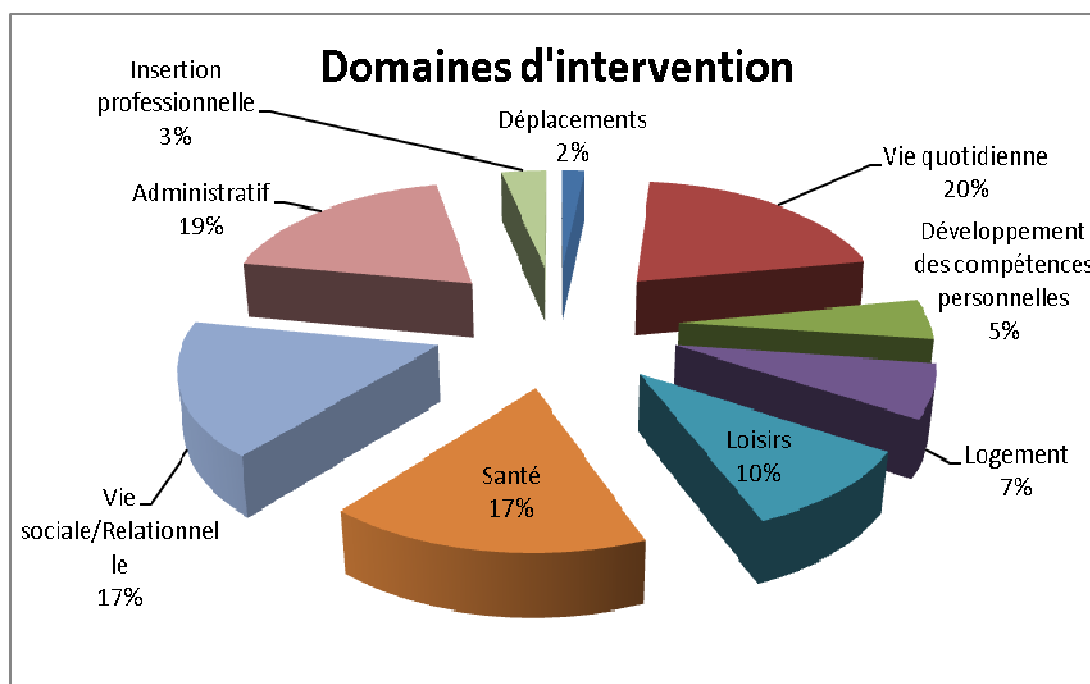
A partir de ces statistiques, on peut noter que, à l'exception de l'âge (homogènement réparti sur le service entre 25 et 60 ans) tous les critères font ressortir une catégorie nettement majoritaire. Ainsi, on pourrait parler d'un « profil type » d'utilisateur du SAMSAH, qui serait célibataire sans enfant (71 %), habitant dans son propre logement (66%), sans emploi ni projet d'emploi (65%), sans moyen de transport (62%) et sous curatelle (65 %).

2.2 Les accompagnements

L'accompagnement au SAMSAH peut prendre 3 formes complémentaires : l'accompagnement individuel (entretiens, accompagnement sur la cité...), l'accompagnement collectif (mise en place d'ateliers collectifs à visée de réhabilitation psychosociale), et les permanences. Ces dernières constituent des espaces plus libres, au sein desquels les personnes peuvent venir sur le SAMSAH ou téléphoner, en dehors de tout objectif médico-éducatif, dans le but de rompre leur solitude ou de dépasser un moment d'angoisse, parfois retrouver une ou d'autre (s) personne(s) accompagnée (s)

Un bilan des accompagnements collectifs et des permanences proposés cette année sur le SAMSAH est présenté en annexes.

	Total
Vie quotidienne	12
Administratif	11
Vie sociale/Relationnelle	10
Santé	10
Loisirs	6
Logement	4
Développement des compétences personnelles	3
Insertion professionnelle	2
Déplacements	1



Si l'on compare avec les domaines d'intervention travaillés dans le SAVS, on peut noter trois points particuliers :

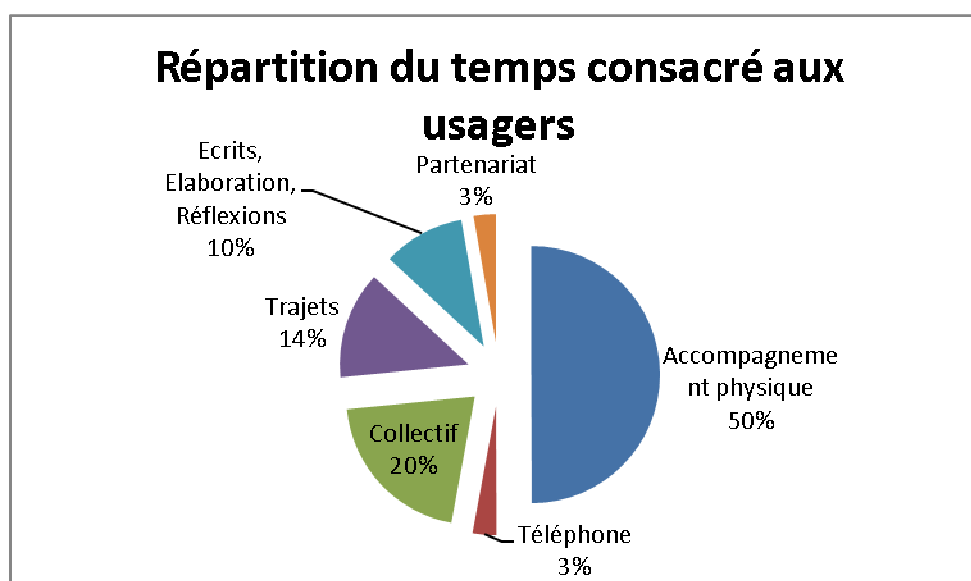
- l'aspect vie quotidienne nettement supérieur dans le cadre du SAMSAH, ce qui s'entend parfaitement du fait de la mission d'un SAMSAH en alternative à une institutionnalisation. De fait les préoccupations basiques de la vie quotidienne constituent davantage un besoin pour cette population.
- idem pour la question de l'accompagnement administratif, ce qui pourrait paraître contradictoire du fait du nombre plus élevé de protections juridiques. Là aussi, même si c'est encore un peu tôt pour en juger, il peut s'agir d'une difficulté accrue des personnes à traiter des situations quotidiennes (tri d'une boîte aux lettres, accompagnement sur les lieux administratifs...) mais il serait intéressant pour une prochaine évaluation de préciser en quoi consiste concrètement cet accompagnement dans un service comme dans l'autre. augmente
- La place quasi identique que prend l'accompagnement sur le plan de la santé alors qu'on pourrait s'attendre à une prépondérance de cet axe de travail dans le service médicalisé. Il faut toutefois tenir compte du fait que la médicalisation se met en route doucement. En effet, même si cette question médicale est systématiquement évoquée dans le cadre des projets, il reste encore difficile parfois de la concrétiser en objectifs précis pour les personnes, d'autant plus quand elles sont en début d'accompagnement et encore éloignées de cette prise en compte de leur santé.

Répartition du temps de travail des accompagnateurs

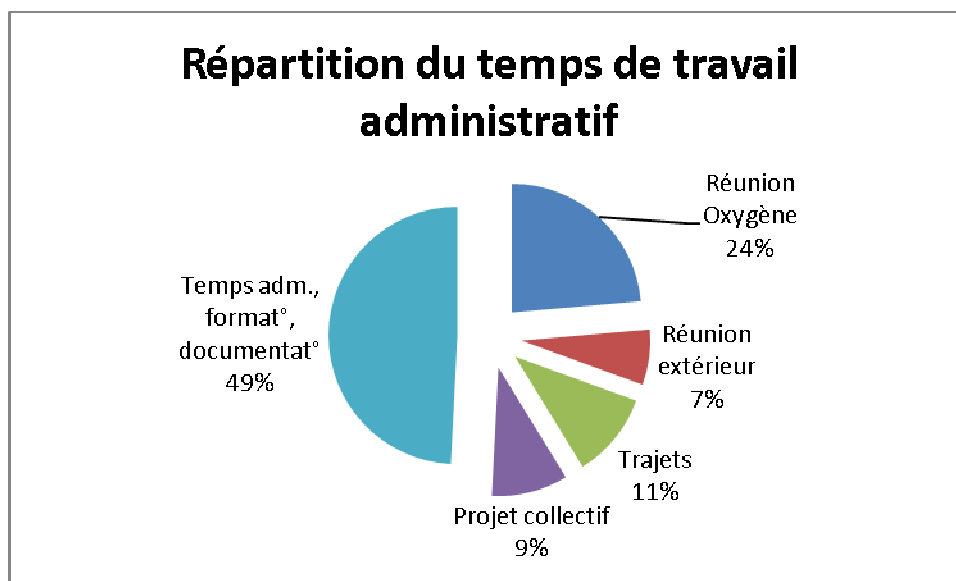
Comme pour le SAVS, nous avons demandé aux équipes cette année de tenter de chiffrer leur temps de travail quotidiennement afin de nous donner une représentation du temps de travail passé directement auprès des usagers, et du temps de travail plus indirect pour ceux-ci, c'est-à-dire celui de préparation administrative.

Cela nous permettra aussi de rendre compte aux usagers du temps consacré à l'accompagnement de chacun.

Les tableaux et schémas ci-dessous concernent uniquement les 5 premiers mois de l'année, le bug informatique ne nous ayant pas permis de retrouver ces schémas après cette période. Ils concernent de ce fait uniquement le service de Sallanches pour le SAMSAH.



Les trajets décomptés ici sont ceux effectués avec l'utilisateur, de même que les téléphones comptabilisés sont ceux échangés avec eux. Le travail de partenariat compté est en présence de la personne. Le temps d'accompagnement collectif est une part importante et tend vraisemblablement à s'accroître. C'est souvent une porte d'entrée moins intrusive pour les personnes même si elle ne correspond pas à tous. Ainsi pour l'ouverture du service d'Annemasse, un premier temps collectif assez souple et de type « accueil », le « café rencontre », a permis une forme « d'essai » à des personnes bénéficiaires d'une notification mais très réticents à accepter un accompagnement.



Comme pour le SAVS, les temps de travail comptabilisés ici ne concernent pas directement et individuellement un usager, hormis bien sûr les temps de réunion, les trajets qui peuvent être effectués pour se rendre chez lui, et certaines réunions de partenariat où il n'est pas invité. Il s'agit là globalement d'un temps de travail de préparation au collectif, de réflexion sur le projet global du service, de travail de réseau, de formation...

Sur ces deux aspects du travail d'accompagnement nous notons cependant l'importance particulière des temps de trajets que nous avons déjà remarquée pour le site de Sallanches 12% du temps de l'accompagnateur lui est en effet consacré.

Les accompagnements collectifs font l'objet d'une annexe, où les projets et bilans des ateliers proposés en 2010 par les équipes sont présentés.

3 L'EQUIPE

Les ressources humaines

Le projet du SAMSAH Oxygène prévoit sur chaque site de disposer de 6 professionnels d'accompagnement pour l'accompagnement de 20 personnes : 2 infirmières, 2 travailleurs sociaux (ES, AS, CESF), et 2 AMP. Ces professionnels sont encadrés par un chef de service à mi-temps. Autour de ces équipes, un médecin à 30% et un psychologue à 50% assurent un soutien clinique pour adapter l'accompagnement à la pathologie des personnes. Enfin, une secrétaire à mi-temps assure le fonctionnement administratif.

Le tout est encadré par un directeur à 50% pour l'ensemble des sites.

Toutefois, en raison notamment de l'histoire des services, mais aussi des difficultés de recrutement sur certains postes, des aménagements ont été apportés sur les sites.

Le SAMSAH de Sallanches

Le médecin psychiatre n'intervient qu'à 10% sur le service, ce qui est aujourd'hui insuffisant. Nous cherchons le moyen d'augmenter son temps de travail.

Une AMP a été absente pour un congé maternité de juin à décembre, et a été remplacée par une aide-soignante

Pour la seconde année de fonctionnement à plein effectif, l'équilibre trouvé a été remis en cause par la démission des 2 infirmières au mois de septembre. Ces démissions s'expliquent en partie par la faible part de « soin technique » des infirmières dans notre service, ce qui pouvait générer des « crises » d'identité professionnelle. Nous avons profité de cette occasion pour réinterroger le besoin de 2 ETP d'infirmières dans un service où le soin est essentiellement constitué de la relation, et avons opté pour l'embauche d'une infirmière (positionnée sur les accompagnements nécessitant la technicité de l'acte ou du regard infirmier) et d'une aide-soignante (davantage positionnée sur les accompagnements santé liés à la relation). Cette solution s'avère plus adaptée sur le plan des besoins des usagers. Nous sommes à la recherche d'une solution de remplacement si l'infirmière viendrait à s'absenter sur une longue période.

Le SAMSAH d'Annemasse

Le service a ouvert officiellement fin juin.

Une CESF et une AMP ont été recrutées pour l'ouverture. Une autre CESF et une AMP sont venues les rejoindre en octobre. (4 ETP)

Une psychologue à mi-temps recrutée en août.

Le poste de secrétariat du SAVS à mi temps s'est complété d'un quart de temps supplémentaire en juillet.

Fin décembre, nous n'étions pas parvenus à recruter le personnel médical du service. Il est en effet très difficile de trouver des médecins psychiatres sur le département, presque plus encore des IDE sur le bassin genevois du fait de la proximité de la Suisse.

4 LE TRAVAIL INSTITUTIONNEL

4.1 Les formations individuelles et collectives

En 2010, les professionnels ont suivi les formations ci-après :

Intitulé	Nombre de participants	Durée
Les Actions Prioritaires Régionales (APR)		
Les droits des usagers et contraintes des établissements : une éthique au quotidien	2	49h
Accompagner l'évolution professionnelle : votre expérience au service de votre projet	1	84 h
Le plan de formation au service du salarié et de l'établissement	2	7 h
Connaître, prévenir et prendre en compte les situations de souffrance au travail	2	63 h
Encadrement intermédiaire du secteur social, médico-social et sanitaire	2	41h30
L'entretien professionnel de formation : préparer, mettre en œuvre et évaluer les effets de l'entretien	1	7 h
Les personnels des services administratifs et généraux : leur place dans la relation à l'utilisateur	2	49 h
Les formations collectives		
Suicide : prévention et processus thérapeutique	7	14 h
Secret professionnel et écrits professionnels	9	18 h
Approche de la maladie mentale et du handicap psychique	11	21 h
Les formations individuelles		
Restaurer l'estime de soi	1	35 h
Développer sa capacité d'intuition, en faire un outil d'exploration	1	35 h
Leadership le personnel et le management – niveau 1	1	35 h
Comptabilité – gestion budgétaire	1	6 h
GRH Budget – formation de base	2	6 h
Réhabilitation psycho-sociale : pratiques et réadaptation	8	26 h

A ces stages de formations se sont ajoutées les journées de colloques ou conférences suivantes :

Intitulé	Nombre de participants	Durée
L'attachement et la nécessité de séparation : entre compromis et paradoxe	3	6h30
Le repérage de la crise suicidaire	3	12 h
Peut-on vouloir la résilience ?	1	14 h
Le secret	2	3 h
Les chemins de la réhabilitation	1	14 h

Un certain nombre des formations citées dans le tableau ci-dessus sont issues de demandes individuelles. Elles ont pour but d'aider le professionnel à se perfectionner dans un type de relation d'aide spécifique (accompagnement des conduites suicidaires, addictions, techniques d'entretien...), les personnels administratifs peuvent aller y chercher des outils particuliers.

- Pour les Actions Prioritaires Régionales (APR), elles sont proposées directement par UNIFAF et portent sur des thèmes de travail d'actualité administrative, légale ou socio-éducative. Elles présentent l'avantage d'être peu coûteuses pour l'institution dans la mesure où les frais sont pris en charge par UNIFAF directement. Pour certaines, il est demandé aux professionnels de venir en binôme (deux collègues de profession différente, ou un cadre et un DP...) et l'objectif de ces formations est de mettre au travail l'institution sur la thématique proposée au travers des professionnels qui y sont engagés.

- Les formations collectives ont concerné l'ensemble des professionnels cette année. Les trois thèmes avaient été choisis l'an dernier, à l'issue de la première évaluation du service.

En effet nous souhaitons sensibiliser l'ensemble de l'équipe, petit à petit aux **conduites à tenir auprès des personnes suicidaires**. Cette formation collective s'est révélée un peu décevante, du fait d'une approche très peu concrète du formateur. Nous envisageons de la compléter par les « formations Terra » proposées régulièrement par l'Agence Régionale de Santé.

Une seconde formation collective a rassemblé un autre tiers des personnels autour de la connaissance **des maladies psychiques et du handicap**. Nous y avons inscrits de préférence des personnels nouveaux. Notre objectif étant que chaque professionnel qui intervient dans notre service reçoive une formation minimale sur les maladies psychiques.

La troisième formation collective a fait réfléchir le tiers restant sur **les écrits professionnels** et la notion de secret. Ca a été une intervention à la fois théorique et pratique qui a permis à la fois d'acquérir des connaissances et de s'interroger sur la manière que l'on a d'écrire sur des situations en respect total avec l'utilisateur à partir d'exemples d'écrits réels mais rendus anonymes que nous avons repris.

- Au printemps 2010, le SAMSAH Oxygène a initié avec l'EPSM **une formation sur la réhabilitation psycho-sociale** commune avec l'unité de réhabilitation psycho-sociale de

l'EPSM de La Roche-sur-Foron, ainsi qu'avec les structures ambulatoires de Cluses et Sallanches.

Cette formation avait pour but d'outiller nos professionnels aux concepts et techniques de la réhabilitation psycho-sociale, afin de monter des ateliers propres à favoriser la réadaptation de nos usagers.

Mais elle avait également comme objectif de construire une culture commune avec les équipes soignantes, de mieux se connaître pour décloisonner les prises en charge entre ces deux secteurs.

En effet, on peut schématiser le parcours de soin et d'accompagnement ainsi :

- Phase aiguë de crise (hospitalisation sur les unités de soins) ;
- Préparation à la sortie de l'hôpital (unité de réhabilitation de l'EPSM),
- Soins et accompagnement pour aider la personne à vivre avec sa maladie au sein de la cité (SAMSAH et équipes psychiatriques extra-hospitalières).

Il nous semble important que les prises en charge à ces différents niveaux soient cohérentes et que les professionnels qui l'assurent soient en lien étroits et travaillent à partir de références partagées. Cette formation a ainsi contribué à rapprocher nos équipes médico-sociales des équipes soignantes, elle a créé des ponts entre la prise en charge sanitaire et sociale pour construire un dispositif cohérent et continu tout au long du parcours de réadaptation de la personne.

4.2 Le partenariat

Pour un service d'accompagnement en milieu ouvert, le partenariat est une composante incontournable de notre mission. En effet, il ne nous revient en aucun cas de nous substituer à ce qui existe au sein de la cité, mais notre travail consiste au contraire à permettre à nos usagers d'accéder aux différents services (sociaux, administratifs, soignants...) composant leur environnement. Pour cela, il convient d'établir des liens étroits avec les partenaires pour faciliter leur accès aux usagers de notre service.

De ce fait, les SAVS et SAMSAH Oxygène participent et / ou organisent régulièrement à des synthèses autour de la situation particulière d'un usager.

Mais de manière plus globale, les services initient une politique active de mobilisation du réseau de partenaires sur chaque site à travers différentes actions :

- Des réunions avec les services de psychiatrie ambulatoire sont organisées 2 à 3 fois par an sur les sites de Sallanches et d'Annemasse pour créer et entretenir des habitudes de travail en partenariat entre nos services sociaux et les services médicaux, ce qui est un enjeu très spécifique à la maladie mentale.

- La participation sur chaque site (voire l'organisation sur les sites d'Annemasse et Thonon, la co-organisation sur le site de Sallanches) de réunions de partenaires, qui regroupent l'ensemble des acteurs concernés directement ou indirectement par les problématiques du handicap psychique (psychiatrie, assistantes sociales de secteur, missions locales, services de logement, gendarmerie, insertion par l'activité économique, équipes territoriales de la MDPH...).

- Sur le site de Sallanches, Oxygène participe à une « plate-forme » regroupant les différents services d'accompagnement (SAVS et SAMSAH) œuvrant sur la vallée de l'Arve, dans le but de mutualiser les outils et moyens existants, de créer des réponses innovantes.
- Sur le site d'Annemasse, Oxygène est associé à la création du « Conseil Local de Santé Mentale », qui regroupe les acteurs élargis de la santé mentale pour créer un espace d'échanges et de débats sur ces problématiques.

4.3 L'accessibilité pour le handicap psychique : des actions de communication tournées vers la cité

Si la mission d'un SAMSAH est de travailler en lien avec les autres structures locales autour de ses accompagnements, c'est aussi, de manière plus globale, d'œuvrer sur la cité pour favoriser son accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap. Dans le cas du handicap psychique, cette accessibilité ne se décline pas par des aménagements matériels (rampe, signaux sonores...), mais passe par une transformation du regard des personnes dites « normales » sur les personnes porteuses de pathologies psychiques. Pour cela, il nous semble fondamental de développer des actions de communication en direction du grand public.

Oxygène a développé sa participation aux 2 actions départementales d'envergure d'information auprès du grand public :

- ✚ La *Semaine d'Information sur la santé mentale* : Différentes manifestations ont été organisées sur 4 sites (Annecy, Annemasse, Sallanches et Thonon) qui ont attiré au total 460 personnes, auxquelles il faut ajouter les personnes sensibilisées par les médias. Cette édition 2010 constitue donc un réel succès populaire. Cette manifestation crée également une dynamique intéressante pour favoriser le partenariat entre les différentes structures partenaires. Il est d'ailleurs prévu sur 2011 de formaliser les liens entre les membres de ce collectif d'organisation, ce qui pourrait constituer un embryon de réseau plus officiel.
- ✚ Le *Rallye Santé et citoyenneté* : cette manifestation, à destination des collégiens et lycéens, permet de sensibiliser à partir de supports ludiques et conviviaux un public jeune aux problématiques de la santé mentale et du handicap psychique. *Oxygène* a participé au Rallye Santé sur les sites d'Annemasse, Thonon et Sallanches.

4.4 Le travail transverse aux différents sites et services *Oxygène*

Pour une structure d'accompagnement départementale, éclatée sur 4 sites, l'équilibre est délicat à trouver entre construction des liens professionnels au sein d'une équipe locale et le sentiment d'appartenance et de rattachement à une même structure départementale (les services d'accompagnement *Oxygène*) avec des valeurs et une éthique partagées.

Pour favoriser les échanges entre site, *Oxygène* cherche à promouvoir des actions permettant à l'ensemble des professionnels des services de se réunir.

- Ainsi les équipes bénéficient de deux groupes d'analyse de la pratique mixant l'ensemble des services, Un groupe travaillant sur une base d'analyse clinique et l'autre sur une base systémique qui mixe les professionnels du SAVS et du SAMSAH des différents sites.

Suite à un travail d'évaluation interne conduit en 2009, un plan pluriannuel d'amélioration a été mis en place pour l'année 2010-2011. (cf chapitre « perspectives et projets). Les commissions de travail autour des thèmes de « l'évaluation de la situation des usagers à l'entrée dans le service » et d'une « procédure d'accueil et d'admission des

nouveaux salariés » ont démarré en 2010 et ont permis aux professionnels de différents sites, services et professions de travailler ensemble autour d'axes de réflexions communs.

Conclusion et Perspectives : les projets pour 2011



Extension et développement des services :

- Extension des SAVS : Les sites d'Annecy et d'Annemasse sont complets, et une liste d'attente importante retarde considérablement le démarrage des prises en charge. En effet, les personnes doivent attendre une année pour bénéficier d'un accompagnement. Pour réduire ce délai, le service a demandé une extension de 16 places sur le SAVS, dont 8 sur Annecy et 8 places sur Annemasse.
- Embauches au SAMSAH : L'objectif prioritaire pour le SAMSAH en 2011 est de finaliser l'embauche du personnel, puisqu'il manque au 31 décembre 2010 deux infirmiers et un médecin.
- De plus, un poste d'homme d'entretien a également été demandé, pour gérer notamment les petites réparations dans nos locaux et organiser l'entretien de nos véhicules. Il pourra accessoirement intervenir chez les usagers, en veillant à ne pas se substituer à ce qui existe déjà.
- Création de poste Services administratifs : Un poste supplémentaire de secrétaire a été demandé pour renforcer les services administratifs.
- Service de transport à la demande : La configuration géographique du site de Sallanches impose des contraintes très fortes en temps de trajet pour les professionnels, ce qui constitue autant de temps perdu pour les accompagnements. Le service compte donc monter, en partenariat avec le SAMSAH de l'APF, un service de « transport à la demande » pour amener les usagers vers nos locaux. Cela permettra de réduire le temps passé en transport par les professionnels au profit de temps réellement dédié à l'accompagnement des usagers. Ce projet aurait du démarrer en 2010, mais des contraintes liées notamment au délai de livraison d'un véhicule adapté l'ont retardé de plusieurs mois.



Plan d'amélioration du service issu de l'évaluation interne :

Suite au travail d'évaluation interne en septembre, un plan d'actions pluriannuel a été monté pour améliorer la qualité de notre service. Ce programme prévoyait 7 actions à répartir en 2010 et 2011.

Parmi ces 7 actions, trois concernaient l'acquisition collective de connaissances et de compétences, et ont été réalisées par les formations collectives.

Les 4 autres actions concernaient

- La création d'une procédure et d'un livret d'accueil pour les nouveaux salariés, afin de s'assurer que chaque nouveau professionnel arrivant à Oxygène reçoive l'ensemble

des informations nécessaires à son travail. Pour cela, une commission de travail a démarré en 2010, et devrait aboutir en 2011.

- La création d'un outil d'évaluation de la situation des usagers à l'entrée dans notre service. En effet, lorsqu'un usager arrive dans notre service, les 6 premiers mois sont consacrés à l'instauration d'une relation de confiance avec le(s) référent(s) ainsi qu'à l'évaluation de sa situation. Or, celle-ci se faisait jusqu'à maintenant de manière très subjective, et parfois partielle. L'idée est de développer et d'outiller cette évaluation pour la rendre plus objective et plus lisible, afin qu'elle puisse servir de réelle base de travail à partir du bilan des 6 mois.

Là aussi, une commission de travail a démarré en 2010 et devrait rendre ses conclusions en 2011.

- La réactualisation du projet de service : Selon la loi 2002-02, le projet de service doit être réactualisé tous les 5 ans. Le projet du SAVS étant arrivé « à expiration », il est prévu qu'il soit réactualisé en 2011. Oxygène a choisi de regrouper les projets du SAVS et du SAMSAH au sein d'un même document, qui présentera des parties communes et certaines parties spécifiques.
- Un travail sur les risques psycho-sociaux au sein de la structure : Suite à une action de formation d'une chef de service avec une déléguée du personnel, Oxygène a choisi de travailler sur les risques psychosociaux au sein de notre structure pour réinterroger le fonctionnement et l'organisation vers une logique de prévention de ces risques.

Renforcement du partenariat :

En plus du maintien des actions de partenariat déjà listées, nous envisageons dès que les effectifs du SAMSAH d'Annemasse le permettront, de mettre en place une formation commune sur la réhabilitation psychosociale en partenariat avec le CMP du Genevois, sous la même forme qu'elle a été pratiquée avec la vallée de l'Arve et le SAMSAH de Sallanches.

ANNEXES :

Les actions collectives au SAVS en 2010.

1. Le site d'Annecy

- Activité de plein air

Cet atelier vise à servir de tremplin pour accéder à des activités extérieures, tout en découvrant son environnement. Il est principalement axé vers les personnes nouvellement admises pour faciliter leur intégration et leur capacité à accéder à des activités collectives.

Ce groupe a réuni 4 personnes, dont 3 qui n'avaient jamais participé à d'autres ateliers collectifs. Même si ces 3 personnes n'ont pas réussi à participer à l'ensemble des 5 séances, leur participation même partielle est une réelle réussite de cet atelier.

Pour le moment, aucun participant n'a entrepris de démarche pour s'inscrire dans une autre activité en milieu ordinaire, mais cette dynamique peut prendre du temps.

Au cours du bilan chacun a exprimé une forte satisfaction quant à l'ambiance et à la fierté de s'être inscrit dans une activité collective. Nous avons donc pu observer une grande différence entre les objectifs institutionnels et ce que les personnes en ont retiré, ce qui selon nous n'enlève rien à l'intérêt de cet atelier.

- Accès à la culture – Bonlieu

Cela fait maintenant la sixième année que ce projet a démarré. En partenariat avec le centre Culturel Bonlieu, il consiste à accompagner un groupe d'utilisateurs à des spectacles choisis collectivement et à un prix préférentiel.

Cette action représente toujours un outil pertinent pour les accompagnateurs, car il peut s'inscrire dans le projet individuel des personnes accompagnées. Il permet, pour certains, d'expérimenter, pour d'autres, de participer à un projet de groupe, mais aussi de partager des moments de loisirs et de culture, et de se sentir bien dans un lieu public.

Malgré, la difficulté pour certaines personnes de se mobiliser vers des projets extérieurs et de pouvoir s'inscrire dans un projet de groupe, nous avons participé à 5 spectacles sur la saison 2009/2010, qui ont regroupé à chaque fois de 3 à 8 personnes, ce qui représente 17 participations sur l'ensemble des spectacles.

2 personnes ont participé à l'ensemble des spectacles.

- Atelier informatique

Lancé au premier trimestre 2005, il a vu passer en 2010 6 personnes qui ont totalisé 28 heures de participation au cours des 19 séances de 1h qui ont eu lieu dans l'année (en plus de ces séances qui ont eu lieu, une quinzaine de séances ont été annulées par téléphone au dernier moment faute de participants).

Le fonctionnement : L'atelier est ouvert à raison de 1h chaque semaine le mercredi après midi, de 15h à 16h. Chaque participant s'inscrit préalablement de façon à permettre une bonne organisation des séances et prévient dans la mesure du possible pour éviter la présence d'encadrement s'il n'y a pas de demandeur pour un jour donné. Les séances durent 1 heure pour chaque participant; au delà apparaît rapidement un phénomène de fatigue et de déconcentration.

Les centres d'intérêt : Deux centres d'intérêt en 2010 : l'utilisation du traitement de texte et du tableur Excel. L'atelier est aussi une occasion de sortir de soi, et même (!!!) suivant les jours, de se faire plaisir , par exemple en présentant agréablement un texte, de façon valorisante pour soi et pour son entourage.

L'ambiance : L'activité se déroule dans la patience et la bonne humeur, et la mise en confiance pour que personne ne se bloque parce qu'il ne maîtrise pas l'outil informatique

La quasi absence de formalisme, la grande liberté qui prévaut tant dans l'organisation des séances que dans « la progression de parcours » retenue par chaque participant me semblent appréciés.

La principale limite est la fatigabilité et la difficulté à se concentrer, compte tenu des traitements

2. Le site de Sallanches

- Atelier vente de gâteaux.

Afin de pouvoir financer un atelier esthétique, des ventes de gâteaux ont été organisées.

Cette action collective a mobilisé 7 personnes accompagnées. Nous avons tenu 3 stands :

- Carrefour le 16 mars 2010.
- Le marché de Sallanches le 27 mars 2010.
- Intermarché le 27 avril 2010.

Chacun a participé à différentes étapes de l'action, selon ses disponibilités, ses envies et ses compétences. Il a été très positif de se rassembler autour d'une cause commune et l'expérience a été enrichissante et plaisante pour tous. Les efforts ont été considérables ; la convivialité et la bonne humeur ont permis de surmonter les difficultés (attente, refus).

Nous avons récoltés **349,10 euros**. L'objectif financier a été atteint : nous n'avons besoin que de 320 euros pour financer les ateliers esthétiques.

Cette action a permis à chaque personne de travailler des objectifs personnels, chacun à son niveau :

- Faire un gâteau
- Aller à la rencontre des gens
- Expliquer ce que fait l'association
- Mettre en valeur une production personnelle
- Vendre pour la collectivité
- Etre présent dans la durée

- Se mettre en avant
- Provoquer la vente
- Se mobiliser dans la répétition.

A un autre niveau, cette vente a permis de ressentir la fierté et de la satisfaction pour chacun des participants; soit pour avoir confectionné une pâtisserie, soit pour avoir conversé avec les clients, soit pour avoir passé un bon moment ou bien pour avoir reçu un compliment.

Cette action nous a aussi permis de montrer aux personnes accompagnées qu'il était possible de se mobiliser pour trouver de l'argent, grâce au fruit de notre travail. Cette démarche rentre complètement dans l'esprit de l'accompagnement de notre SAVS : nous n'assistons pas les personnes et nous ne leur proposons pas des projets « tout prêts ». Encore moins de solutions. Nous construisons ensemble.

Cette action, qui s'est organisée sur le coup, a été très bénéfique et nous gardons cette idée comme moyen de trouver un financement pour des actions collectives si nous en manquons.

- Atelier « esthétique ».

Nous constatons que la majorité des personnes accompagnées ont perdu l'habitude de prendre soin d'elles au niveau vestimentaire, hygiène, maquillage ou autre. Elles n'osent plus ou ne savent plus comment se mettre en valeur. Travailler l'image de soi, celle qu'on donne aux autres et celle qu'on a de soi-même, ouvre la possibilité de s'accorder un peu plus d'estime et de sentir mieux dans sa peau.

Nous avons donc proposé aux personnes de participer à un atelier collectif « esthétisme ».

Un premier atelier proposant un protocole de soin du visage s'est déroulé sur deux séances de 3 heures chacune. Il y a eu 5 participants (2 hommes et 3 femmes) qui ont pu découvrir, apprendre et appliquer ce protocole de soin du visage sous le contrôle de l'esthéticienne professionnelle. L'activité a été appréciée tant dans la convivialité que dans l'apprentissage. Tous ont pu ressentir le bien-être et les bienfaits après ce soin, et l'ont exprimé. Chacun a reçu un diagnostic de peau ; chacun s'est engagé à refaire à l'avenir, à son rythme, les étapes nécessaires pour entretenir sa peau.

Un second atelier a regroupé 4 femmes pour un cours de maquillage sur 2 séances de 3 heures. Après démonstration, chaque volontaire a pu reproduire par elle-même le protocole complet d'un maquillage de jour personnalisé. Toutes ont été satisfaites, et sont motivées pour essayer de se maquiller plus régulièrement. La bonne ambiance a aidé à partager un moment de bien-être, tout en apprenant à se mettre en valeur.

Cet atelier a été positif pour l'ensemble des participants. Il a permis notamment de pouvoir aborder dans le cadre de l'accompagnement individuel les notions de bien-être, d'estime de soi, d'hygiène

- Atelier mémoire.

Nous avons mis en place et construit cet atelier pour répondre à une demande des personnes accompagnées. Elles ont fait le constat qu'elles avaient peu de mémoire et qu'elles souhaitaient participer à un atelier pour la remobiliser.

L'atelier s'est fait en partenariat avec les ergothérapeutes du SAMSAH de l'APF et des intervenants extérieurs.

Les objectifs n'étaient pas thérapeutiques à visée rééducative, mais une initiation à la stimulation de la mémoire et au repérage des outils au quotidien :

- de faire découvrir, de manière simple, comment on peut exercer/stimuler sa mémoire au quotidien.
- de repérer ce qu'il existe dans son environnement pour continuer à travailler sa mémoire.
- de vivre une expérience de groupe.

L'atelier s'est donc déroulée sur 13 séances d'une heure, avec :

- Une réunion d'information,
- Une intervention de la neuropsychologue de l'APF.
- Une intervention d'une orthophoniste de Sancellemoz.
- 9 séances d'exercices.
- une réunion bilan.

Le fil conducteur de l'atelier a été la mémorisation en collectif d'une recette de pain d'épices qui a été réalisée par les participants à la dernière séance.

En moyenne il y a eu 6 participants à l'atelier.

Pour nous, les objectifs prévus ont été atteints :

- Les participants ont découvert et fait des exercices variés pour stimuler leur mémoire et leur fonctionnement intellectuel global.
- Ils ont vécu une expérience de groupe agréable et conviviale.
- Ils ont compris qu'il était possible de travailler sa mémoire au quotidien, chez soi en faisant des exercices simples et ils ont repéré certains professionnels qualifiés qui peuvent intervenir : orthophonistes, neuropsychologues soit en collectif soit en individuel.

De manière générale les personnes ont beaucoup apprécié cet atelier « Mémoire ». Ils soulignent que la convivialité et la bonne humeur générale étaient très agréables. La régularité des séances leur a permis également de sortir de l'isolement. Tous sont partants pour refaire un atelier Mémoire, afin d'aller plus loin dans l'apprentissage et dans l'entraînement.

- Activités ponctuelles (en parallèle des ateliers collectifs) :
- **Repas collectifs**

Deux repas ont été proposés en 2010, un en mars, le couscous, et un en décembre, la tartiflette. Les participants se sont organisés pour gérer la préparation de ces repas : participation financière, gestion et respect du budget, achat des aliments, confection des plats, dressage de table et préparation de la salle. Chacun a participé selon ses compétences et à son rythme. Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois pour se répartir les différentes tâches.

Ces repas ont représenté des moments agréables de partage, de plaisir et de convivialité. Ils ont rassemblé environ une dizaine de personnes. Ils ont permis à chacun de travailler sur une ou plusieurs difficultés, ou de mettre en valeur certaines capacités.

- **Pique-niques**

Pendant l'été, **deux pique-niques** ont été proposés, un en juillet au lac de Thyez et un en août aux lacs des Ilettes. Nous partageons ce que chacun avait apporté. Le but était de permettre des rencontres pendant l'été afin de maintenir les liens créés pendant les ateliers de l'année. Ils ont mobilisé deux fois deux personnes et ont permis de passer des moments agréables et d'oublier un peu les soucis et les problèmes du quotidien.

- **Cinéma**

Cette activité, initiée en 2009, a eu du mal à se poursuivre ; une seule sortie cinéma s'est réalisée, elle a rassemblé 3 personnes autour d'un film fantastique. Elles étaient satisfaites.

- **SISM**

Pour la semaine d'information sur la santé mentale, trois personnes ont accepté de témoigner pour le Dauphiné Libéré afin de promouvoir la soirée film/débat. Le thème de l'année était : « la maladie mentale, en parler sans stigmatiser »

Cela leur a demandé beaucoup de courage et d'efforts, car elles ont parlé de leur vécu en toute sincérité et en toute simplicité, devant une journaliste et dans le but de donner la possibilité au grand public de changer de regard sur la maladie mentale. Une fois l'interview effectuée et l'article paru, chacun a pu ressentir de la fierté et de la satisfaction, puisque leurs paroles avaient été entendues et respectueusement retranscrites.

Le dernier trimestre de l'année 2010 a été consacré à **la préparation des ateliers collectifs pour 2011**. Nous nous sommes rencontrés à 6 reprises pendant 1h30 pour réfléchir à des thèmes d'ateliers en fonction des besoins et des envies des personnes. En moyenne 8 personnes étaient présentes. Le but des ateliers étant de compléter l'accompagnement individuel en travaillant en groupe sur un réentraînement des habilités psycho-sociales.

3. Le site d'Annemasse

Les sorties à Château Rouge se sont poursuivies comme les années précédentes mais du fait des choix des usagers et fonctionnant sur la base d'une année scolaire, elles s'étaient essentiellement concentrées sur le dernier trimestre 2009 et le début de l'année.

L'autonomie des personnes sur ces sorties s'est encore confirmée avec davantage de personnes qui s'organisent seules.

Aucun autre atelier collectif n'a eu lieu cette année du fait de l'actualité chargée du service, même si un projet autour de l'aide à l'organisation de sorties (piscine, cinéma) avaient été prévues. En effet certaines personnes concernées par l'activité n'ont pas été disponibles en dernière minute (hospitalisation entre autre), ensuite le déménagement du service en début d'été, l'absence d'une accompagnatrice sur un trimestre n'a pas favorisé la relance de ces projets.

4. Le site de Thonon

Les comptes-rendus des ateliers n'ont pu être rédigés du fait du changement intégral de l'équipe.

Néanmoins un atelier cuisine a rencontré un certain succès cette année, par cycle de 5 séances constitué de trois groupes de 4 personnes. Un des groupes a connu beaucoup de difficultés du fait de l'impossibilité d'engagement d'une grande partie de ses membres. Le premier groupe, sans doute plus homogène dans la répartition des personnes, a été une réussite et a satisfait l'ensemble des participants.

De même une permanence a fonctionné toute l'année le lundi matin avec des hauts et des bas et un net essoufflement en fin d'année : baisse de participation des usagers, manque de motivation... elle reste cependant demandée et son fonctionnement sera revisité en 2011.

Les actions collectives au SAMSAH en 2010.

1. Le site de Sallanches

- Atelier « Autour du repas »

Pour l'année 2010, 9 repas ont été proposés auxquels ont participé 5,6 personnes en moyenne (2 repas de 7 personnes, 1 repas de 6 personnes, 3 repas de 5 personnes, 3 repas de 4 personnes)

C'est la 2ème année que ce projet est proposé et continue à intéresser l'ensemble des participants.

Le bilan est globalement positif : l'investissement et la participation de chacun ont été réguliers et importants tout au long de l'année, faisant même pour cette année émerger l'idée d'un temps exceptionnel de rencontre au moment des fêtes de Noël.

La préparation du repas reste simple, afin que chacun puisse participer à l'élaboration de celui-ci, et ce, en fonction du budget alloué. Une fois le menu choisi, un temps de course est organisé. Cela crée une dynamique de groupe d'échange, de choix et de répartition des rôles.

Avait été émise l'idée de proposer un atelier à thème régional avec recherches d'informations mais cela n'a pas été concluant et vite abandonné.

Nous gardons donc l'idée d'un temps convivial une fois par mois le samedi et la demande de poursuivre ce projet est très forte. De nouvelles personnes en cette fin d'année 2010 s'y sont inscrites et impliquées, ce qui ouvre le groupe à de nouvelles rencontres et une nouvelle dynamique.

- Atelier « A la rencontre de »

Suite au constat d'une difficulté face aux démarches administratives, nous avons créé un atelier autour de cette problématique qui a débuté en juillet 2010, nommé « A LA

RENCONTRE DE ». L'objectif est de se rendre dans les différentes administrations / structures pour rencontrer un représentant qui en explique le fonctionnement.

Pour chaque rencontre, trois réunions sont prévues :

-choix de la rencontre et préparatifs de cette dernière (prise de contact téléphonique, présentation de la démarche...)

-la rencontre avec l'organisme choisi.

-compte rendu et courrier de remerciements.

Cet atelier a démarré à l'automne 2010 et a regroupé 4 personnes pour la première rencontre, qui était « Les pompiers de Sallanches ».

Tous ont participé avec leurs points fort et leurs difficultés. Désireux de pouvoir se familiariser avec des domaines pouvant être de réelles sources d'angoisse. Cet atelier a été riche et a permis de travailler autour des appréhensions de chacun, ainsi que des élaborations orales et écrites qu'ils peuvent en faire.

Prochaine rencontre en février 2011 à la rencontre de «La mairie».

- Projet vacances

Nous constatons qu'un certain nombre de personnes que nous accompagnons ne sont pas parties en vacances depuis longtemps, voire jamais parties, pour des raisons liées à leur situation de handicap (perte de repère, fatigabilité, problèmes relationnels etc.....).

L'objectif de ce projet est double :

- permettre aux participants de construire elles mêmes un projet, et développer ainsi des compétences personnelles et relationnelles pour préparer ce séjour.

- Partir en vacances, dans un premier temps en séjour accompagné par le SAMSAH. Ensuite, l'objectif à long terme est de partir un jour en toute autonomie, en connaissant et en utilisant les outils mis en place durant la construction de ce projet.

Durant le séjour, le SAMSAH aura un rôle de support logistique et assurera une présence rassurante, mais n'en sera pas l'organisateur.

Le projet a démarré en automne 2010, à raison d'un rencontre par mois. Le séjour se déroulera sur 3 jours en juin 2011. 4 personnes se sont inscrites à ce projet et font preuve d'une assiduité et d'une motivation remarquables.

- Projet du « groupe des dames »

L'idée de ce petit groupe est partie d'une demande de partager un repas entre quelques femmes du même bassin géographique.

L'objectif est de permettre à ces femmes de pouvoir partager du temps, des plaisirs, de proposer, d'organiser et de s'organiser entre elles afin de se créer une dynamique qui se perpétue en dehors du service

Dans ce cadre, ces dames ont pu partager une séance de DVD (Saint Jacques-la-Mecque), aller au restaurant, partager une après-midi au LINDARET, se promener à Combloux (à l'Etang Biotope) et actuellement elles envisagent de retourner au restaurant.

Hélas, au cours de l'année, le décès de l'une d'entre elles a bouleversé la dynamique naissante. Toutefois, une réelle solidarité s'est instaurée pour traverser ensemble ces moments de tristesse.

Aujourd'hui, nous remarquons que ces dames se téléphonent régulièrement pour prendre des nouvelles des unes et des autres, se retrouvent le temps d'une permanence, au repas du samedi. Elles peuvent se retrouver avec notre aide logistique pour partager un goûter chez l'une ou l'autre.

Elles s'encouragent mutuellement au sein d'autres ateliers dont celui « du projet vacances » auquel elles participent activement toutes les trois.

Elles entretiennent des relations en dehors du cadre du SAMSAH et se soutiennent dans leurs vécus.

De ces rencontres sont nés des liens d'entraide mais aussi amicaux.

2. Le site d'Annemasse

- Le café rencontre

Le café rencontre est un temps collectif qui a lieu tous les vendredis après-midi de 14h à 15h30 au SAMSAH. C'est un moment de rencontre qui se veut convivial autour d'un café. Pendant ce temps, nous pouvons aborder différents thèmes de l'actualité sans rentrer dans le domaine de l'intime et de la sphère personnelle et individuelle, utiliser des supports tels que des jeux, de la musique...

Nous avons choisi d'utiliser le collectif comme support pour mener une action éducative visant à la réinsertion sociale et l'autonomie dans la vie relationnelle. Les objectifs de ce temps collectif sont pour les personnes accompagnées de rompre avec l'isolement, la solitude, d'entrer en relation (s'exprimer, échanger, interagir, rencontrer...), de se resocialiser (appartenir, s'intégrer, s'affilier à un groupe), de se personnaliser et de se différencier. Les objectifs des professionnels sont d'amener les personnes à développer de nouvelles compétences relationnelles (sortir de l'isolement, entrer en lien, construire des limites entre soi et l'autre, intégrer des codes sociaux, maintenir la continuité du lien, trouver une place au sein d'un groupe, apprendre à faire ensemble, partager, s'entraider, faire émerger des projets

communs), les amener à élargir le champ de leur réseau social (vers d'autres groupes : activités collectives du SAMSAH, GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle), milieu ordinaire...) et/ou vers des relations informelles avec les autres personnes..

Cet atelier a été mis en place au SAMSAH en septembre 2010 et une évaluation interne a lieu tous les trimestres.

Le café rencontre permet d'accueillir toute personne ayant un avis favorable à l'issue de la commission d'admission ainsi que les personnes en cours d'accompagnement. Cela dans le but de permettre aux personnes en cours d'admission de connaître le SAMSAH et les professionnels avant de s'engager dans l'accompagnement.

Cet atelier a lieu une fois par semaine, c'est un groupe ouvert. Les personnes arrivent et partent à l'heure qu'elles désirent entre 14h et 15h30 et viennent quand elles le veulent, il n'y a pas d'obligation, ni d'inscription au préalable.

Depuis le début du café rencontre, nous avons pu constater un petit groupe de personnes présentes à chaque séance, soit 23 séances. Nous avons accueilli pendant ce temps, 6 personnes admises au SAMSAH dont 4 régulières et 5 personnes en cours d'admission dont 1 régulière.

Actuellement, nous accueillons au SAMSAH 8 personnes et nous avons 2 personnes en cours d'admission. 3 personnes fréquentent régulièrement le café rencontre.

Cet atelier collectif a été investi par les personnes pour différentes raisons. D'une part parce qu'elles désirent rencontrer d'autres personnes et d'autre part, elles sont en demande régulière de temps collectifs.